

Monsieur Mars di Bartolomeo

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 18 mars 2014

Monsieur le Président,

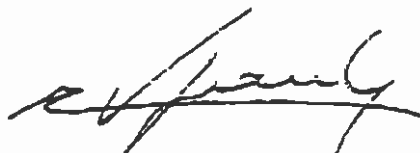
J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Messieurs les Ministres Claude Meisch et François Bausch concernant la planification et la construction du lycée de Differdange.

J'aimerais savoir de Messieurs les Ministres susmentionnés :

- Si le gouvernement compte toujours réaliser ledit lycée ?
- Dans l'affirmative, si le lycée constitue une priorité pour le gouvernement et quel est le calendrier prévu pour ladite construction ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marc Spautz
Député





Luxembourg, le 9 mai 2014

Coordination générale

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N° 156 du Député Marc Spautz

Ad 1)

Face à l'évolution de la population scolaire dont la tendance est toujours croissante, la création d'un nouveau lycée à Differdange reste toujours absolument nécessaire. Le Gouvernement a déjà entamé les procédures pour la réalisation de ce projet.

Ad 2)

La finalisation de l'avant-projet définitif (APD) est en cours et la présentation du projet à la Commission d'analyse critique est prévue au courant du mois de juin de sorte que le projet de loi pourrait être déposé avant le congé d'été.

Sous condition que l'acquisition des terrains soit finalisée et que toutes les autorisations nécessaires aient été accordées en automne 2015, la première soumission pourrait être lancée peu après, ce qui permettrait de démarrer avec les travaux vers la mi-2016, la durée de chantier étant d'environ 3 ans.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse